

# **2010-UNAT-089, Cabrera**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Unat détenait, en accord avec undt, que: l'appelant a été correctement soumis à une audience disciplinaire; Les procédures disciplinaires fonctionnaient équitablement; L'appelant a révélé sa part dans les événements à un moment où il n'avait d'autre choix que de le faire; L'appelant n'a pas signalé le fait qu'il avait reçu l'hospitalité d'un vendeur; L'appelant a considérablement admis les allégations; L'appelant a mis en danger la réputation et la position de la Division des marchés publics des Nations Unies; Il y avait suffisamment de matériel avant le Secrétaire général, après une enquête équitable et impartiale, et étant en considération du dossier de service long de l'appelant, pour atteindre une conclusion de faute grave; Et l'appelant a eu la pleine occasion de faire valoir son dossier avant qu'une décision ne soit prise quant à la sanction appropriée. Unat a jugé que la conduite était établie et grave et que la sanction n'était pas injuste ou disproportionnée. Unat a noté que UNDT a refusé de remplacer son jugement dans cette affaire et que UNAT doit être déférentiel non seulement au secrétaire général mais aussi à UNDT, qui est accusé de conclusion des faits. UNAT a rejeté l'appel et a confirmé le jugement de l'UND.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UNDT: Le demandeur a contesté son licenciement sommaire lié à un seul incident d'hospitalité somptueuse, y compris la consommation d'alcool, les danses et les prostituées, payées par un vendeur des Nations Unies. UND a rejeté la demande, concluant que le licenciement sommaire était justifié et proportionné.

## Principe(s) Juridique(s)

Laissé délibérément vide.

## Résultat

Appel rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Cabrera

## Entité

CEALC

## Numéros d'Affaires

2010-089

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

10 Mai 2012

## President Judge

Juge Painter

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Questions disciplinaires / fautes professionnelles  
Licenciement/séparation  
Comportement inapproprié ou perturbateur  
Irrégularités en matière de passation de marchés  
Cessation de service  
Résiliation de l'engagement (voir aussi, Résiliation de l'engagement)  
Licenciement (de nomination)  
Renvoi sommaire

## Jugements Connexes

UNDT/2010/034  
2010-UNAT-028  
2010-UNAT-084